
Dossier

Trois décennies d'évolutions du marché du travail

Pierre-Yves Cabannes*

Depuis trente ans, le marché du travail a connu de profondes transformations. La population active n'a cessé de s'accroître, principalement sous l'effet de la démographie, mais les comportements d'activité ont notablement changé : les femmes se sont largement insérées sur le marché du travail, les jeunes et les seniors en ont été en partie exclus. Ces évolutions, ainsi que la hausse des qualifications, ont modifié la structure des emplois. Dans le même temps, les contrats précaires et le temps partiel se sont développés avec force. Le chômage global a nettement augmenté entre la moitié des années 1970 et la moitié des années 1980, puis a fluctué avec le cycle économique, mais des disparités importantes se sont manifestées, notamment selon l'âge et la qualification. Alors que le taux de chômage des hommes était structurellement moins élevé que celui des femmes, l'écart s'est peu à peu résorbé sur trente ans. Le lien entre la croissance et l'évolution du chômage s'est accentué depuis le début des années 1990.

Entre 1975 et 2012, la population active au sens du BIT, parmi les 15-64 ans, est passée de 22,1 à 28,3 millions de personnes (*figure 1*). Cette augmentation se décompose en 2,9 millions d'emplois à temps partiel, 2,0 millions de chômeurs et 1,3 million d'emplois à temps complet. Le chômage et l'emploi à temps partiel ont ainsi beaucoup plus progressé que l'emploi à temps plein. En 2012, les chômeurs représentent 10 % de la population active contre 3 % en 1975 et les personnes travaillant à temps partiel, 16 % contre 7 %.

D'autres évolutions importantes ont affecté durant les dernières décennies le marché du travail en France. On se propose, dans ce dossier, d'en présenter les principales.

1. Effectifs et taux d'activité pour l'ensemble des personnes de 15 à 64 ans

	1975	1980	1985	1990	1995	2000	2005	2012
	en milliers							
Population active	22 082	23 500	24 208	24 710	25 246	26 145	27 267	28 328
Emploi à temps plein	19 703	20 438	19 631	19 985	19 132	19 820	20 594	21 013
Emploi à temps partiel	1 613	1 786	2 414	2 751	3 568	4 086	4 241	4 507
Chômage	766	1 275	2 163	1 975	2 547	2 239	2 431	2 808
Population	32 234	33 572	35 820	36 827	37 193	37 866	39 011	39 950
Taux d'activité (en %)	68,5	70,0	67,6	67,1	67,9	69,0	69,9	70,9

Champ : France métropolitaine, population des ménages, personnes de 15 à 64 ans.

Note : données corrigées pour les ruptures de série.

Source : Insee, enquêtes Emploi.

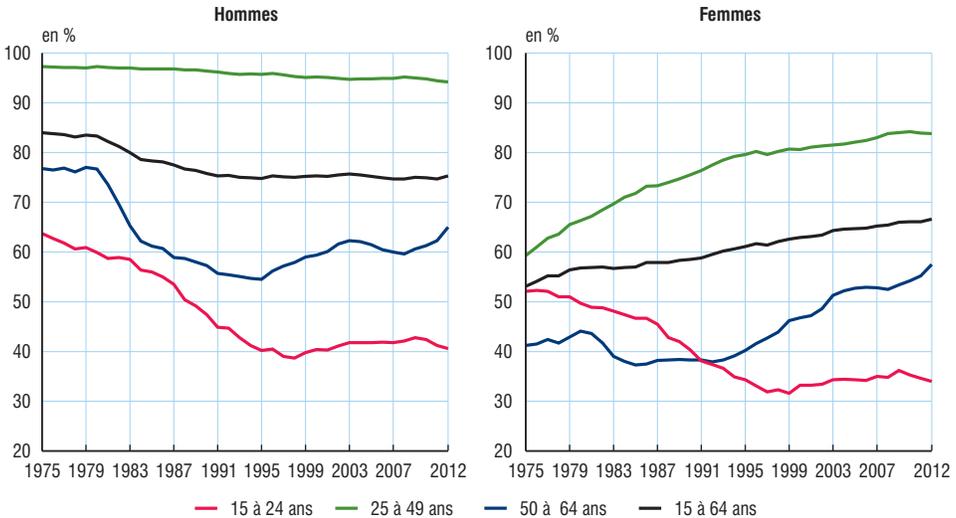
* Pierre-Yves Cabannes, Insee.

Une hausse de la population active tirée avant tout par la démographie

De 1975 à 2012, le nombre d'actifs ayant entre 15 et 64 ans a augmenté de 6,2 millions. Le facteur démographique est primordial dans cette évolution, puisque le nombre de personnes âgées de 15 à 64 ans a progressé de 32,2 à 40,0 millions. Leur taux d'activité¹ a légèrement augmenté, passant de 69 % à 71 % (figure 1). Cependant, cette évolution globale masque de fortes disparités d'activité selon le sexe et l'âge.

En 2012, 67 % des femmes de 15 à 64 ans sont actives ; elles n'étaient que 53 % en 1975 (figure 2). De ce fait, elles représentent en 2012 presque la moitié des actifs (48 %, contre 39 % en 1975). À l'inverse, le taux d'activité des hommes de 15 à 64 ans a chuté de 84 % à 75 %.

2. Taux d'activité des 15-64 ans



Champ : France métropolitaine, population des ménages, personnes de 15 à 64 ans.

Note : données corrigées pour les ruptures de série.

Source : Insee, enquêtes Emploi.

Les comportements d'activité ont évolué différemment selon l'âge. Le taux d'activité des 15-24 ans a d'abord fortement baissé (en particulier sous l'effet de la démocratisation scolaire, qui a conduit à repousser l'âge moyen de fin d'études), avant de se stabiliser au milieu des années 1990, puis de légèrement remonter durant les années 2000. Le taux d'activité des 25-49 ans a gagné près de 10 points entre 1975 et 2012 mais cette hausse est uniquement portée par les femmes, le taux d'activité des hommes de cette tranche d'âge ayant quant à lui baissé de 3 points. Enfin, le taux d'activité des hommes de 50 à 64 ans s'est fortement dégradé durant les années 1980, tout particulièrement en début de décennie, à cause de l'abaissement de l'âge de la retraite à 60 ans et des possibilités accrues de départ en préretraite. Depuis le milieu des années 1990, ce taux remonte, notamment sous l'effet des réformes successives des retraites. Cette tendance s'est accentuée depuis 2008.

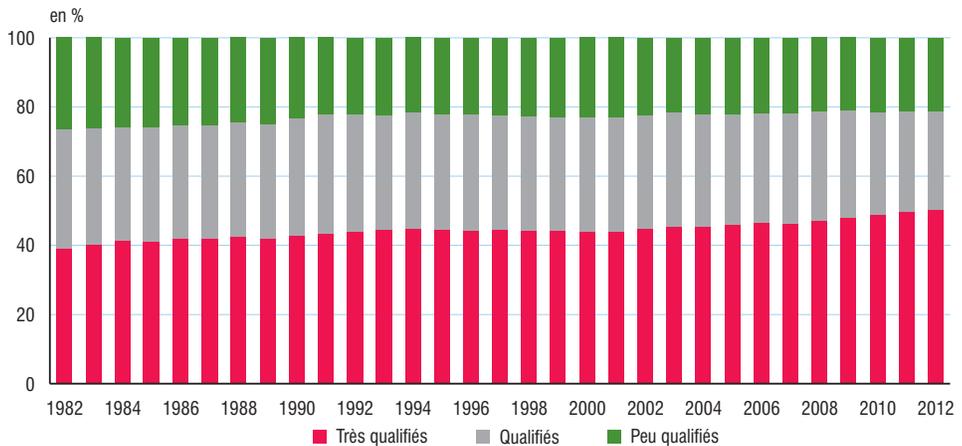
1. Ratio de la population active sur la population totale.

L'emploi a fait une place plus grande aux femmes et aux très qualifiés

Les évolutions des comportements d'activité ont naturellement eu des répercussions sur l'emploi. En 2012, les femmes représentent 48 % des personnes qui travaillent contre 37 % en 1975. Le taux d'emploi² des personnes de 15-24 ans a fortement baissé jusqu'au milieu des années 1990 avant de globalement se stabiliser. Celui des 50-64 ans a diminué au début des années 1980 et n'a commencé à remonter qu'à partir du milieu des années 1990. Le taux d'emploi des 25-49 ans a augmenté, la plus grande participation des femmes à l'emploi faisant plus que compenser la plus faible participation des hommes³.

Ces 30 dernières années ont aussi vu une déformation des emplois selon la qualification (figure 3) et le diplôme. Ces phénomènes résultent à la fois de facteurs d'offre de travail (en moyenne, un plus haut niveau de diplôme) mais aussi de demande (le développement ou la contraction de certains secteurs, des changements techniques et organisationnels). Lorsqu'on répartit les emplois en trois catégories de qualification (peu qualifiés, qualifiés et très qualifiés)⁴, il apparaît que depuis 1982 la part des très qualifiés progresse régulièrement (passant de 39 % à 50 %). Cette hausse se faisait jusqu'au début des années 1990 au détriment des emplois peu qualifiés, alors que, depuis une petite dizaine d'années, c'est la part des emplois qualifiés qui diminue sensiblement, celle des peu qualifiés se stabilisant. L'arrêt de la baisse de la part des emplois peu qualifiés pourrait résulter de la combinaison de deux causes. L'une « technologique » : le marché du travail aurait atteint une part incompressible d'emplois peu qualifiés, concentrés essentiellement dans les fonctions support, en deçà de laquelle le fonctionnement de l'économie serait moins performant ; l'autre économique : les divers allègements de cotisations sociales sur les bas salaires, mis en place depuis 1993, ont pu favoriser la demande de travail sur ces postes.

3. Répartition de l'emploi par catégories socioprofessionnelles



Champ : France métropolitaine, population des ménages, personnes de 15 ans ou plus ayant un emploi (hors agriculteurs exploitants et contingent).

Note : données corrigées pour les ruptures de série.

Source : Insee, enquêtes Emploi.

2. Ratio du nombre de personnes en emploi sur la population totale.

3. Les taux d'emploi par grande tranche d'âge et par sexe sont présentés dans la fiche *Emploi et chômage* de cet ouvrage.

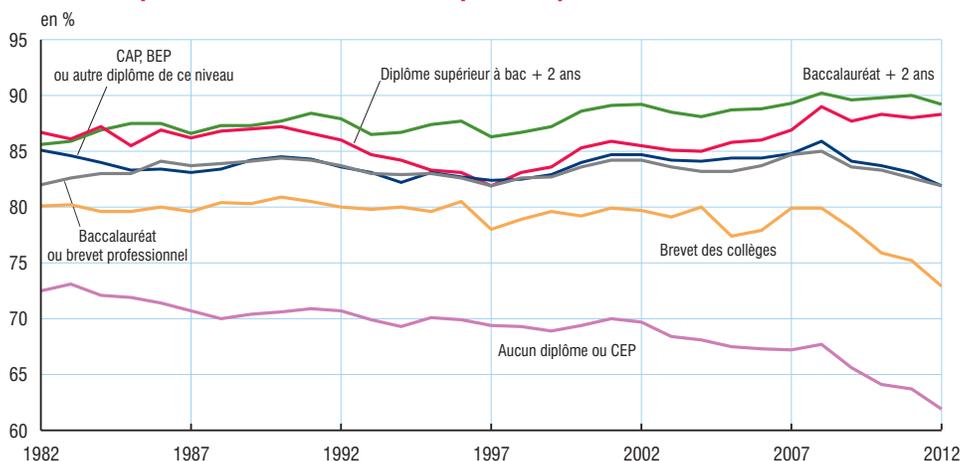
4. La distinction entre ouvriers et employés qualifiés et non qualifiés s'appuie sur les propositions de Burnod et Chenu (2001). La décomposition en trois sous-groupes à l'avantage de la simplicité, permet d'échapper aux effets de la désindustrialisation et se rapproche d'une hiérarchie des salaires. On considère comme « peu qualifiés » les employés non qualifiés et les ouvriers non qualifiés, comme « qualifiés » les employés qualifiés et les ouvriers qualifiés, comme « très qualifiés » les artisans, commerçants et chefs d'entreprises, les cadres et professions intellectuelles supérieures, et les professions intermédiaires. Cette classification est par exemple utilisée par Cottet *et al.* (2012).

La répartition par secteur d'activité des emplois a aussi fortement évolué. Entre 1975 et 2012, la part des emplois dans l'agriculture est passée de 9 % à 2 %, celle dans l'industrie de 26 % à 13 %, celle dans la construction de 9 % à 6 %, alors que celle dans le tertiaire passait de 56 % à 78 %.

Faisant suite à la démocratisation scolaire, le niveau de diplôme de la population ayant un emploi a fortement évolué. La part des personnes ayant le bac, bac+2 ou un diplôme supérieur à bac+2 a très fortement augmenté, passant respectivement de 10 %, 6 % et 6 % en 1982, à 20 %, 15 % et 19 % en 2012. Ces hausses se sont faites au détriment de la part des personnes sans diplôme ou ayant seulement le certificat d'études, qui s'est effondrée, passant de 47 % à 15 %.

Obtention d'un emploi et niveau de diplôme élevé apparaissent de plus en plus liés. Ainsi, parmi les personnes de 25 à 49 ans, le taux d'emploi de celles ayant un diplôme de niveau bac+2 est le plus élevé et augmente tendanciellement depuis 30 ans. À l'inverse, celui des personnes sans diplôme ou avec le certificat d'études est le plus faible et baisse régulièrement sur longue période. Plus récemment, depuis le début de la crise en 2008, la baisse du taux d'emploi des moins diplômés s'est accentuée. Ainsi, le taux d'emploi des personnes n'ayant que le brevet des collèges a perdu en 4 ans près de 7 points, alors que celui des personnes ayant bac+2 s'est à peu près maintenu (figure 4).

4. Taux d'emploi des 25 à 49 ans selon le diplôme le plus élevé



Champ : France métropolitaine, population des ménages, personnes de 25 à 49 ans.

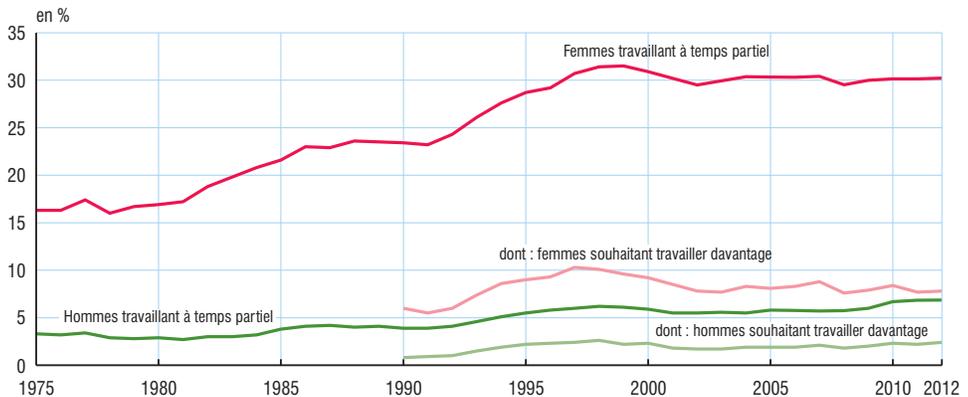
Note : données corrigées pour les ruptures de série.

Source : Insee, enquêtes Emploi.

Des formes particulières d'emploi émergent : surtout des temps partiels et des contrats précaires

Les évolutions de l'emploi ne se limitent pas aux caractéristiques des personnes en ayant un. Les formes d'emploi ont aussi beaucoup changé durant ces 30 dernières années. Le travail à temps partiel s'est ainsi fortement développé, tout particulièrement chez les femmes (figure 5). Parmi les femmes qui travaillent, 16 % étaient à temps partiel en 1975, elles sont 30 % dans ce cas en 2012. Ce niveau, atteint pour la première fois en 1997, est stable depuis. Pour les femmes, le fait de travailler à temps partiel résulte souvent d'un choix mais pas toujours. Ainsi, depuis 1990, la part des femmes à temps partiel souhaitant travailler davantage oscille entre un quart et un tiers. Le développement du travail à temps partiel concerne aussi les hommes mais de façon plus marginale. Depuis 1993, la proportion de temps partiels chez les hommes oscille entre 5 % et 6 %, et 30 % à 40 % d'entre eux souhaiteraient travailler davantage.

5. Part des emplois à temps partiel selon le sexe



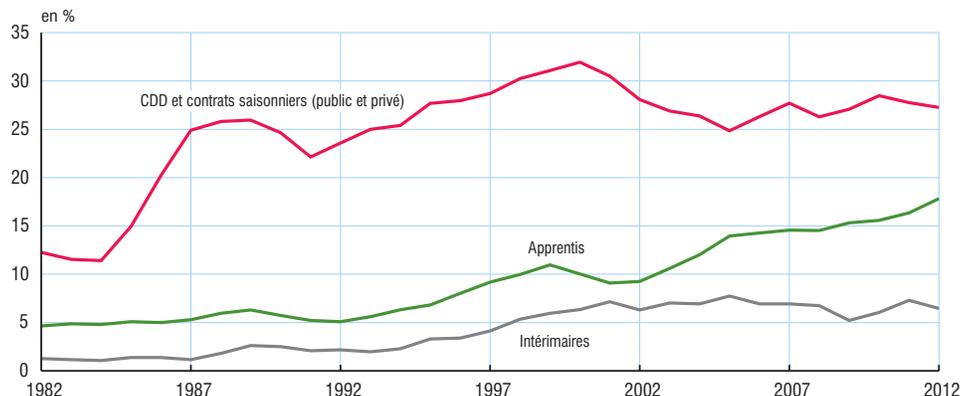
Champ : France métropolitaine, population des ménages, personnes de 15 ans ou plus ayant un emploi.

Note : données corrigées pour les ruptures de série. Pour les personnes à temps partiel souhaitant travailler davantage, il y a cependant une rupture de série en 2008 qui n'a pas pu être corrigée. Depuis 2008, la formulation de la question sur le souhait de travailler plus d'heures a été modifiée pour se rapprocher du concept BIT. Ce souhait est désormais exprimé pour une semaine donnée et non plus à un horizon indéterminé.

Source : Insee, enquêtes Emploi.

Depuis 1982, les contrats de travail temporaire se développent fortement, tout particulièrement chez les jeunes (*figure 6*). Ainsi, la part des CDD (et contrats saisonniers) parmi les jeunes salariés de 15 à 24 ans est passée de 11 % en 1984 à 25 % en 1987 ; depuis cette date, elle se situe entre 25 % et 30 %. Toujours pour les salariés de 15-24 ans, la part des apprentis progresse régulièrement, alors que celle des intérimaires a augmenté jusqu'au début des années 2000 et s'est stabilisée depuis. Chez les plus de 25 ans, le travail en CDD et en intérim s'est aussi accru mais dans des proportions moindres. La part des CDD (et contrats saisonniers) parmi les salariés de 25 ans et plus est ainsi passée de 3 % au milieu des années 1980 à 7 % au milieu des années 1990. Elle oscille depuis entre 7 et 8 %. La part des intérimaires progresse, elle aussi, mais reste inférieure à 2 %.

6. Part des formes particulières d'emploi chez les salariés de 15 à 24 ans



Champ : France métropolitaine, population des ménages, salariés de 15 à 24 ans.

Note : données corrigées pour les ruptures de série.

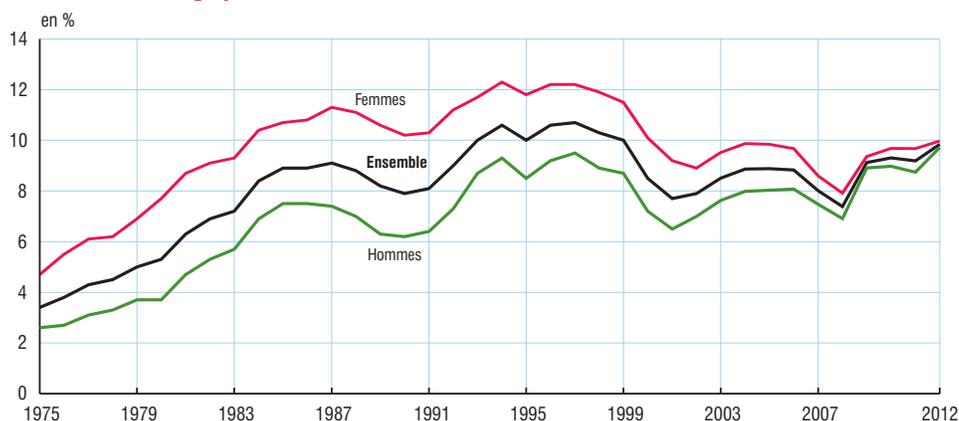
Source : Insee, enquêtes Emploi.

Le chômage oscille à des niveaux élevés tout en étant très inégalement réparti selon l'âge et la qualification

De 1975 à 2012, le chômage a connu deux phases distinctes : dix années de hausse tendancielle ininterrompue et, depuis, des fluctuations au gré de la conjoncture économique, mais à un niveau qui se maintient entre 7,5 % et 10,5 %. Ceci est le signe d'une forte accentuation du chômage structurel par rapport aux Trente Glorieuses, quelle que soit la définition retenue pour le chômage structurel.

Un des phénomènes les plus marquants de la période récente est le rapprochement des taux de chômage des hommes et des femmes (figure 7). Alors que le taux de chômage des femmes était structurellement plus élevé, l'écart avoisinant les 4 points durant les années 1980, le taux de chômage des hommes s'est tendancielllement rapproché. Depuis 2008, cet écart vaut moins d'un point⁵.

7. Taux de chômage par sexe



Champ : France métropolitaine, population des ménages, personnes de 15 ans ou plus.

Note : données corrigées pour les ruptures de série.

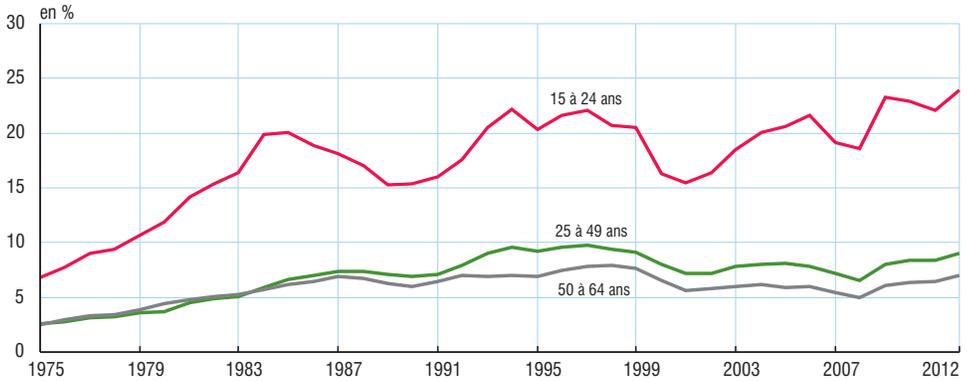
Source : Insee, enquêtes Emploi.

Dans de nombreux pays européens, le taux de chômage des femmes est déjà plus faible que celui des hommes (par exemple en Allemagne, au Royaume-Uni et dans la plupart des pays scandinaves ou de l'Est). Plusieurs explications peuvent être avancées : la tertiarisation de l'économie, un progrès technique ou organisationnel qui s'accorderait mieux avec certains profils de compétences, un niveau d'éducation plus élevé pour les femmes, etc.

Si les taux de chômage masculin et féminin tendent à se rapprocher, les différences par âge (figure 8) sont de plus en plus marquées. Sur la période, le taux de chômage des jeunes de 15 à 24 ans a plus que triplé, passant de 6,8 % en 1975 à 23,9 % en 2012. Depuis 1982, ce taux n'est jamais retombé en dessous de 15 %. Surreprésentés dans les secteurs et les statuts d'emploi les plus exposés aux fluctuations conjoncturelles, les jeunes constituent une variable d'ajustement sur le marché du travail. Cette situation pourrait aussi être liée à un effet de « sélection ». En effet, avec l'allongement des études, le taux d'activité des jeunes est actuellement nettement plus faible que durant les années 1970. Or, on peut penser que le fait d'avoir « choisi » de prolonger ou non ses études ne s'est pas fait au hasard et que ceux qui les ont prolongées avaient plus de chances de trouver un emploi que ceux qui ne l'ont pas fait.

5. En données trimestrielles, ces taux ont même été égaux une fois, au quatrième trimestre 2009.

8. Taux de chômage par âges regroupés



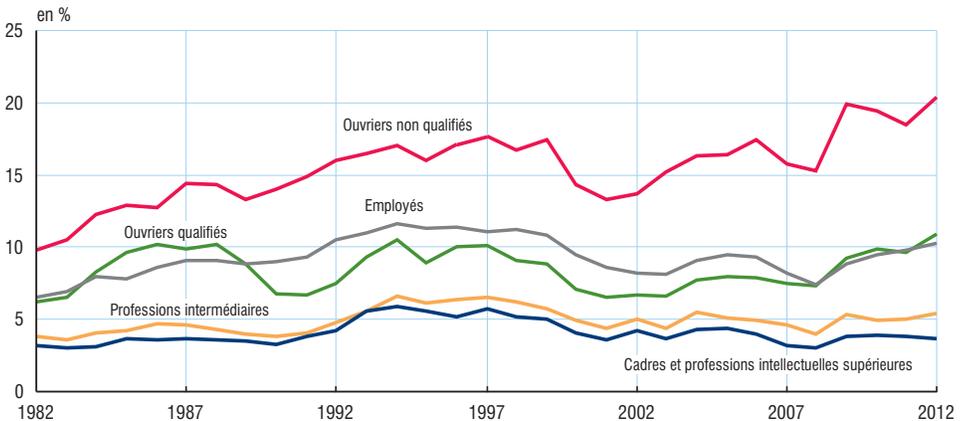
Champ : France métropolitaine, population des ménages, personnes actives de 15 à 64 ans.

Note : données corrigées pour les ruptures de série.

Source : Insee, enquêtes Emploi.

D'autres inégalités face au chômage sont manifestes, notamment en termes de catégories socioprofessionnelles (figure 9). Les cadres et professions intellectuelles, ainsi que les professions intermédiaires, sont moins touchés par le chômage et les écarts avec les autres CS se sont amplifiés. Ainsi, le taux de chômage des cadres en 2012 est le même qu'au début des années 1980, tandis qu'il a légèrement augmenté pour les professions intermédiaires. Les ouvriers qualifiés et les employés ont des taux de chômage plus élevés mais aussi plus volatils. Ce sont les ouvriers non-qualifiés qui ont à la fois le niveau de chômage le plus élevé et l'évolution la plus défavorable, avec une tendance nette à la hausse, notamment lors de la crise de 2009.

9. Taux de chômage par catégories socioprofessionnelles



Champ : France métropolitaine, population des ménages, personnes actives de 15 ans ou plus.

Note : données corrigées pour les ruptures de série.

Source : Insee, enquêtes Emploi.

Le lien entre chômage et croissance a changé

La comparaison des évolutions des taux de chômage conduit à penser que le lien entre chômage et cycle économique est plus ou moins fort selon les groupes de population et la période. En particulier, la grande amplitude du taux de chômage des jeunes pourrait laisser croire que ce taux est beaucoup plus lié à la conjoncture que celui des personnes plus âgées. Pour étudier ces aspects, on s'est intéressé aux corrélations trimestrielles entre la variation de différents taux de chômage et le taux de croissance du PIB (*encadré 1*).

Depuis 1990, le taux de chômage des 15-24 ans n'apparaît pas plus corrélé au taux de croissance que celui des 25-49 ans, il l'était même moins entre 1975 et 1990. Le taux de chômage des plus de 50 ans est depuis 20 ans le moins corrélé à la croissance. En effet, il est fortement conditionné par les politiques de départs en retraite dont les incidences ne s'inscrivent pas directement en phase avec les cycles économiques. Néanmoins, il convient de distinguer corrélation avec la croissance et volatilité. Par exemple, depuis 1990, les variations des taux de chômage des 15-24 ans et des 25-49 ans ont à peu près la même corrélation avec la croissance (de l'ordre de $-0,5$) ; pour autant la variabilité conjoncturelle du taux de chômage des 15-24 ans est nettement plus forte (écart-type de 0,71 contre 0,24).

Encadré 1

Étude de la corrélation entre le taux de chômage et le taux de croissance du PIB

On note g le taux de croissance trimestriel du PIB en volume, du_{15} , du_{15-24} , du_{25-49} et du_{50} les variations trimestrielles du taux de chômage des personnes de 15 ans ou plus, 15-24 ans, 25-49 ans et 50 ans ou plus. On estime, d'une part, les corrélations entre ces variables sur deux périodes (*figure 1*), d'autre part, des régressions du type :

$$du_{15,t} = \alpha - \beta g_t + \varepsilon_t$$

qui permettent de modéliser le taux de croissance trimestriel stabilisant le taux de chômage (*figure 2*) : $\bar{g} = \frac{\alpha}{\beta}$.

Ces spécifications sont des formes simplifiées courantes de la loi d'Okun.

On a choisi de terminer la première période en 1990 car la hausse tendancielle du taux de chômage s'est arrêtée à la fin des années 1980. Choisir l'année 1995 comme séparation ne change pas qualitativement les résultats, hormis pour les personnes de 50 ans ou plus pour lesquelles la corrélation passe à $-0,22$ entre 1975 et 1995, et à $-0,30$ entre 1995 et 2011.

1. Corrélations entre le taux de croissance du PIB et les variations du taux de chômage de différents groupes d'âge, pour les périodes 1975-1990 et 1990-2011

	15-24 ans	25-49 ans	50 ans ou plus	15 ans ou plus
1975-1990	-0,24*	-0,38***	-0,33***	-0,31**
1990-2011	-0,53***	-0,50***	-0,26**	-0,53***

*** significatif à 1 %, ** à 5 %, * à 10 %.

Champ : France métropolitaine, population des ménages, personnes de 15 ans ou plus.

Source : Insee, enquêtes Emploi ; calculs de l'auteur.

2. Taux de croissance trimestriel stabilisant le chômage de différents groupes d'âge, pour les périodes 1975-1990 et 1990-2011

	15-24 ans	25-49 ans	50 ans ou plus	15 ans ou plus
1975-1990	1,15	1,35	1,41	1,27
1990-2011	0,49	0,48	0,46	0,46

Champ : France métropolitaine, population des ménages, personnes de 15 ans ou plus.

Source : Insee, enquêtes Emploi ; calculs de l'auteur.

En revanche, hormis pour les plus de 50 ans, le lien entre la croissance du PIB et la variation du taux de chômage s'est accentué depuis le début des années 1990 : la corrélation a augmenté (en valeur absolue). Ceci contribue à réduire le taux de croissance stabilisant le taux de chômage. Ce taux est passé, pour les 15 ans et plus, de près de 5 % en rythme annuel entre 1975 et 1990, à un peu moins de 2 % depuis. La flexibilisation accrue du marché du travail est une piste couramment avancée pour expliquer ce renforcement du lien (négatif) entre la croissance et le chômage. On peut remarquer que le taux de croissance stabilisant le chômage varie peu avec l'âge, tout particulièrement depuis 1990.

Les contrats aidés, une réponse à la dégradation du marché du travail

Un des outils mis en place par les pouvoirs publics pour améliorer l'insertion professionnelle des personnes éloignées de l'emploi a été la création de différents dispositifs de contrats aidés. On considère ici deux types de contrats aidés : les contrats aidés du secteur marchand hors alternance, permettant de bénéficier d'exonérations de cotisations sociales et de primes à l'embauche (sur la période considérée, les deux principaux dispositifs dans ce champ sont le contrat initiative emploi, CIE, et le contrat de retour à l'emploi, CRE) ; les contrats aidés du secteur non-marchand (comme le contrat emploi jeune, CEJ, ou le contrat d'accompagnement dans l'emploi, CAE). La liste des dispositifs pris en compte, dont le plus ancien a été créé en 1989, est présentée dans l'*encadré 2*⁶.

Encadré 2

Liste des contrats aidés étudiés

Pour le secteur marchand, sont considérés les contrats de retour à l'emploi, les contrats initiative emploi sous leurs deux formes, les contrats d'insertion – revenu minimum d'activité sous leurs deux formes et les contrats uniques d'insertion.

Pour le secteur non marchand, sont pris en compte les contrats emploi solidarité, les contrats emploi consolidé, les contrats emploi ville, les contrats emploi jeune, les contrats d'accompagnement dans l'emploi, les contrats d'avenir et les contrats uniques d'insertion.

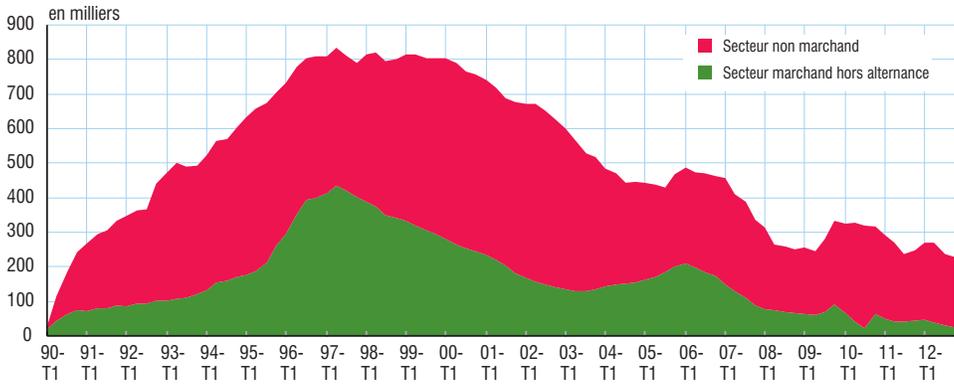
La massive et régulière montée en charge du recours aux contrats aidés durant les années 1990 (*figure 10*) a conduit à plus de 800 000 bénéficiaires, à partir de la fin de l'année 1996. Ces contrats aidés étaient particulièrement nombreux dans le secteur marchand avec plus de 400 000 contrats en 1997, correspondant essentiellement à des CIE. Dans le secteur non marchand, ils ont connu leur apogée au tout début des années 2000, avec plus de 500 000 bénéficiaires, dont environ 200 000 emplois-jeunes et 200 000 contrats emploi solidarité (CES).

Depuis, les nombres de contrats aidés ont très nettement reflué, tout particulièrement ceux du secteur marchand et, dans des proportions moindres, dans le secteur non marchand (entre 200 000 et 300 000 personnes depuis quelques années).

Le nombre de bénéficiaires de contrats aidés ne correspond cependant pas au nombre d'emplois effectivement créés grâce à ces aides. En effet, il peut exister des effets d'aubaine : un employeur comptant embaucher un salarié de toute façon et qui l'embauche avec un contrat aidé réalise une économie sans qu'il existe d'effet net du contrat sur l'emploi. Évaluer les effets

6. Un certain nombre des dispositifs considérés ont succédé à d'autres contrats. C'est le cas du CES (contrat emploi solidarité) qui a remplacé en 1990 le TUC (travaux d'utilité collective), créé en 1984, qui était un stage à mi-temps rémunéré d'une durée de six mois maximum. C'est aussi le cas du CRE (contrat de retour à l'emploi) créé en 1989.

10. Nombre de bénéficiaires des contrats aidés en fin de trimestre

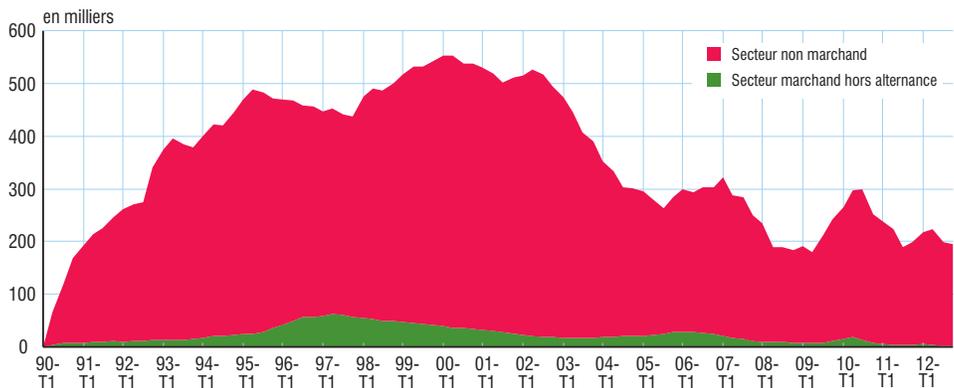


Champ : France métropolitaine.
Sources : Dares ; calculs Insee.

nets sur l'emploi de l'ensemble de ces dispositifs est extrêmement complexe. On présente ici à titre d'illustration le chiffrage des effets nets sur l'emploi effectué pour la *Note de conjoncture* de l'Insee⁷. Il faut souligner qu'il s'agit d'une approche de court terme, où l'on ne regarde pas si le contrat permet d'accroître l'employabilité future à la sortie du contrat. C'est aussi une approche où seule la demande de travail est le facteur limitant.

On présente (figure 11) le cumul des effets trimestriels depuis 1990. On suppose ici qu'il n'y a pas d'effet d'aubaine dans le secteur non marchand, alors qu'il est considéré comme élevé (de l'ordre de 80 %) dans le marchand. De ce fait, l'effet cumulé sur l'emploi est essentiellement porté par le secteur non marchand. Cet effet a, comme pour les stocks, connu une montée en charge au cours des années 1990 pour atteindre un maximum d'environ 500 000 emplois créés, avant de refluer et d'avoisiner en 2012 les 200 000 emplois créés.

11. Cumul des effets nets estimés des différents contrats aidés sur l'emploi



Champ : France métropolitaine.
Sources : Dares ; calculs Insee.

7. Le principe est le suivant : partant d'une variation δE_k du stock de personnes en contrat aidé du type k d'un trimestre à l'autre, on applique un coefficient correcteur α_k tel que l'effet net sur l'emploi soit égal à $\alpha_k \delta E_k$. Les coefficients correcteurs sont supposés égaux à 1 dans le secteur non marchand, alors qu'ils sont beaucoup plus faibles dans le secteur marchand (ils sont compris entre 0,15 et 0,2 selon le type de contrat). La Dares a une autre évaluation des effets sur l'emploi des contrats aidés. Elle est présentée partiellement dans un rapport de la Cour des comptes (2011), pages 123 à 127. À titre de comparaison, la Dares considère un coefficient correcteur de 0,86 pour les CUI du secteur non marchand, et 0,12 pour les CUI du secteur marchand.

Des évolutions locales différenciées de l'emploi et du chômage

Les marchés du travail locaux ont évolué de manière assez différenciée depuis trois décennies. On peut l'illustrer au niveau des départements en comparant les variations, entre 1982 et 2011⁸, du taux de chômage et du taux d'emploi (figure 12).

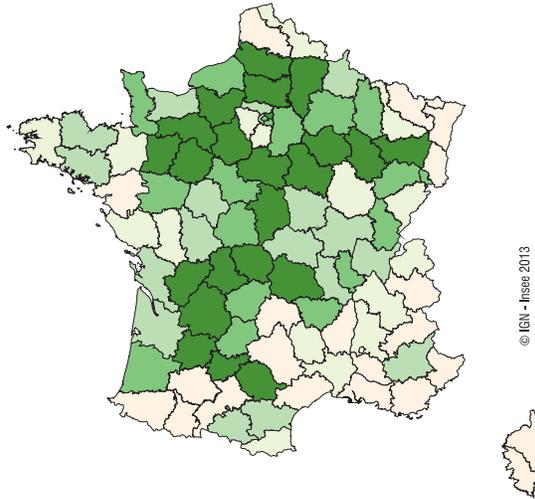
Trois groupes de départements peuvent être distingués : ceux pour lesquels l'évolution du taux de chômage comme celle du taux d'emploi sont plutôt favorables (la façade océanique) ; ceux dont le taux d'emploi a progressé mais où le taux de chômage a également progressé

12. Variations entre 1982 et 2011 des taux de chômage et d'emploi départementaux

Taux d'emploi

en points

- 0,7 à 8,9
- 1,2 à 0,7
- 2,5 à -1,2
- 4,4 à -2,5
- 10,2 à -4,4

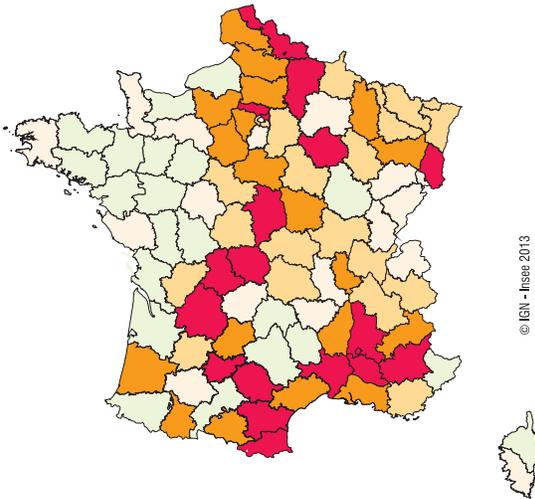


© IGN - Insee 2013

Taux de chômage

en points

- 3,7 à 5,2
- 2,7 à 3,7
- 2,1 à 2,7
- 1,4 à 2,1
- 1,0 à 1,4



© IGN - Insee 2013

Champ : France métropolitaine.

Source : Insee, estimations d'emploi localisées.

8. Les données départementales concernant l'emploi et le chômage couvrent la période 1982-2011. Elles ne se déclinent pas par caractéristiques individuelles ou par type de contrat.

(pourtour méditerranéen et son arrière-pays, ainsi que le Nord) ; enfin, ceux où le chômage a particulièrement augmenté et où le taux d'emploi a beaucoup diminué (axe partant du Lot-et-Garonne et Tarn-et-Garonne, et allant jusqu'en Picardie).

L'analyse des corrélations, au niveau départemental, entre les variations de 1982 à 2011 de différentes variables démographiques ou liées au marché du travail (*figure 13*) est riche d'enseignements.

13. Corrélations, au niveau départemental, des variations entre 1982 et 2011 de différentes variables

	Variation du taux de chômage	Variation du taux d'activité des 15-69 ans	Variation du taux d'emploi des 15-69 ans	Taux de croissance de la population	
				des 15-69 ans	des 15-24 ans
Variation du taux de chômage	1	///	///	///	///
Variation du taux d'activité des 15-69 ans	- 0,08	1	///	///	///
Variation du taux d'emploi des 15-69 ans	- 0,32***	0,97***	1	///	///
Taux de croissance de la population des 15-69 ans	0,03	0,32***	0,28***	1	///
Taux de croissance de la population des 15-24 ans	0,03	0,33***	0,29***	0,90***	1

*** significatif à 1 %, ** à 5 %, * à 10 %.

Champ : France métropolitaine.

Source : Insee, estimations d'emploi et de chômage localisées, estimations de population.

Ainsi, en moyenne, l'évolution du chômage n'est pas corrélée sur longue période aux évolutions démographiques (croissance de la population de 15 à 24 ans ou de 15 à 69 ans), ni même aux comportements d'activité. En revanche, les évolutions démographiques sont positivement reliées aux variations des taux d'emploi et d'activité : ce lien pourrait passer par des migrations vers les départements où la situation de l'emploi s'améliore. ■

Pour en savoir plus

Biesse N. et Cabannes P.-Y., « Marché du travail - Séries longues - Mise à jour 2013 », *Insee Résultats*, n° 149, décembre 2013.

Biesse N. et Vanderschelden M., « L'emploi départemental et sectoriel (1989-2011) - Le chômage départemental (1982-2012) », *Insee Résultats*, n° 144, juillet 2013.

Burnod G. et Chenu A., « Employés qualifiés et non qualifiés : une proposition d'aménagement de la nomenclature des catégories socioprofessionnelles », *Travail et Emploi*, n° 86, p. 87-105, avril 2001.

Cottet V., Quantin S. et Régnier V., « Coût du travail et allègements de charges : une estimation au niveau établissement de 1996 à 2008 », document de travail DESE n° G 2012/12, septembre 2012.

Cour des comptes, « Les contrats aidés dans la politique de l'emploi », rapport, octobre 2011.

Dares (Direction de l'Animation de la Recherche, des Études et des Statistiques), « Tableau de bord mensuel des politiques d'emploi et de l'accompagnement des restructurations », <http://travail-emploi.gouv.fr/etudes-recherches-statistiques-de,76/statistiques,78/politique-de-l-emploi-et-formation,84/tableau-de-bord-mensuel-des,261/>.

Dayan J.-L., « L'emploi en France depuis 30 ans », in *L'emploi, nouveaux enjeux*, coll. « Insee Références », novembre 2008.

Insee, « Estimations de la population au 1^{er} janvier par région, département (1975-2012), sexe et âge (quinquennal, classes d'âge) », janvier 2013.

http://www.insee.fr/fr/themes/detail.asp?reg_id=99&ref_id=estim-pop.

Marchand O., « 50 ans de mutations de l'emploi », *Insee Première*, n° 1312, septembre 2010.
